

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

instances consultatives Question écrite n° 108307

Texte de la question

M. Jean Michel appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur la composition du groupe européen d'éthique, des sciences et des nouvelles technologies. Ce groupe a pour mission d'examiner les questions éthiques liées aux sciences et aux nouvelles technologies et soumet des avis à la commission européenne dans le cadre de l'élaboration des législations ou de la mise en place de politiques communautaires. Or il souhaite faire part de son interrogation et même de sa grande inquiétude à la connaissance de la composition de ce groupe présenté comme une instance « pluraliste, indépendante et pluridisciplinaire » et « neutre ». En effet, sur les quinze membres, sept membres sont liés à la religion catholique ou protestante (quatre professeurs de théologie et trois professeurs dans des universités catholiques). On ne retrouve dans ce groupe que deux seuls représentants des sciences avec un chercheur en génétique et un professeur de médecine. Les « nouvelles technologies » n'ont par ailleurs aucun représentant dans ce groupe. Force est de constater que la promesse officielle d'indépendance et de pluralité est loin d'être respectée. Pire, lorsque l'on regarde au delà des biographies officielles, il apparaît que parmi les membres deux représentants sont connus pour être des militants anti-IVG et défenseurs des droits du foetus. Un autre membre est militant anti-euthanasie. Enfin, la représentante française ne peut être, elle aussi, considérée comme un membre indépendant et neutre. Enseignante à la faculté de théologie de Strasbourg, elle fait partie de l'ordre des vierges consacrées et a donc pour mission de « porter au coeur du monde l'amour de Dieu » et de promouvoir la religion dans la société. Il est anormal et incompréhensible que les personnes liées à la religion soient surreprésentées dans un groupe chargé des questions éthiques au niveau européen. Le fait même que les biographies officielles occultent les appartenances religieuses pour ne se référer qu'aux professions des membres est une atteinte grave à la liberté de conscience des citoyens européens. Il s'inquiète tout particulièrement pour les prises de positions futures en termes de validation des évolutions scientifiques et de progrès social dans les domaines concernés. La composition de ce groupe nie et exclut toute morale et éthique laïques. Enfin, il est regrettable et même scandaleux que la France ait fait le choix de nommer une religieuse en civil pour la représenter dans ce groupe d'éthique. Il demande donc de lui indiquer s'il entend revenir sur cette nomination qu'il ne peut ignorer au sein du groupe européen d'éthique, des sciences et des nouvelles technologies et s'il entend prendre position au niveau européen pour assurer une vraie neutralité, indépendance et pluralité de ce groupe ou s'il considère que sa conception du principe constitutionnel de laïcité, principe fondamental de la République, l'autorise à mépriser les citoyens en les prenant pour des « enfants de choeur ».

Données clés

Auteur: M. Jean Michel

Circonscription: Puy-de-Dôme (6e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 108307 Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé: Affaires européennes

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE108307

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4663 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)